

meil ; en pareil cas, le seul emploi des moyens locaux est insuffisant à calmer le prurit et il est nécessaire d'administrer des médicaments calmants (valériane et surtout valérianate d'ammoniaque) et des hypnotiques (opium, trional, chloralose).

E. SERGENT.

ZONA

Le traitement du *zona* comporte, suivant les circonstances, des indications thérapeutiques particulières.

Le *traitement local*, commun à toutes les variétés étiologiques, consiste essentiellement à éviter la déchirure des vésicules et leur transformation en exulcérations, qui deviendraient l'origine de nouvelles douleurs. On recommandera donc au malade de ne jamais se gratter et l'on supprimera toutes les causes de frottements irritants. Dans ce but, on saupoudrera largement toute la surface envahie avec de la poudre d'amidon ou d'oxyde de zinc et on la protégera avec une couche d'ouate assez épaisse, maintenue fixe à l'aide d'un bandage.

Si, malgré ces précautions ou avant tout traitement, les vésicules sont rompues et excoriées, on remplacera les poudres par des pommades : soit par une pommade inerte à l'oxyde de zinc, soit, si les douleurs sont très cuisantes, par une pommade calmante, contenant du chlorhydrate de morphine ou de cocaïne :

Oxyde de zinc.....	2 grammes.
Chlorhydrate de morphine ou de cocaïne.....	0 ^{gr} ,02
Vaseline.....	20 grammes.

On pourrait aussi, en pareil cas, prescrire des applications de liniment oléo-calcaire, suivant le conseil de M. Besnier.

Mais, en dehors de cette médication locale, qui convient à toutes les formes cliniques du *zona*, certaines indications thérapeutiques particulières peuvent être fournies par des éléments symptomatiques ou étiologiques.

C'est ainsi que l'*élément névralgique*, parfois prédominant, pourra dicter, outre l'application des topiques calmants précédemment indiqués, l'emploi des divers agents de la médication de la

douleur et, en particulier, l'antipyrine, la quinine, l'opium, la belladone, l'aconitine. Dans les cas où les douleurs très intenses sont entretenues par la névrite, les pulvérisations de chlorure de méthyle, les pointes de feu, les vésicatoires volants sur le trajet du nerf, l'électrisation peuvent être d'un secours utile et permettre d'éviter l'emploi des piqûres de morphine.

Celles-ci, cependant, ne devront pas être refusées dans les cas où la morphinomanie n'est plus qu'une éphémère complication, tel le *zona rebelle du vieillard*, assez atroce parfois pour conduire au suicide, tel encore le *zona symptomatique d'un cancer pleuro-pulmonaire* (Ollivier).

On a récemment employé, contre ces douleurs du *zona*, les injections de cocaïne, soit intra-, soit extra-méningées.

Dans le *zona non symptomatique, primitif et épidémique* (*fièvre zostérienne de Landouzy*), l'élément fébrile, infectieux, pourra nécessiter la mise en œuvre d'une médication générale, dont les purgatifs et les antithermiques feront les principaux frais.

Enfin, certaines indications pourront être fournies par le *siège de l'éruption*.

C'est ainsi que des soins spéciaux devront être apportés au traitement du *zona ophtalmique* et qu'en pareil cas la première indication sera d'éviter les complications oculaires qui pourraient survenir à la suite d'une ulcération de la cornée.

E. SERGENT.